

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 20 MARS 2018

Le Maire de la commune de Belforêt-en-Perche (Orne) certifie avoir convoqué le **14 mars 2018** en session ordinaire, pour le **Mardi 20 Mars 2018, à 20:30** les membres composant le conseil municipal, avec pour

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Nomination d'un secrétaire de séance
- 2/ Approbation du compte rendu de la réunion du 20 février 2018
- 3/ Vote du budget primitif 2018 de Belforêt-en-Perche
- 4/ Vote des budgets primitifs annexes 2018
- 5/ Vote des taux communaux de Belforêt-en-Perche
- 6/ Emprunt : Choix de la Banque
- 7/ Achat d'un tracteur par la commune
- 8/ Informations et questions diverses

20 Mars 2018

L'an 2018 et le 20 Mars à 20 heures 30 minutes, les membres composant le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de M. Didier FIOCCA, Maire.

Etaient présents : M. FIOCCA Didier, Maire, Mmes : BOULET Edith, BROUSSE Hélène, DESPIERRES Sylvie, DUHAMEL Colette, FOUASNON Bernadette, GENTNER Colette, GOHIER BOUVET Stéphanie, HUET Odile, LARSONNEAU Nicole, LE CROART Cécile, LEQUEFFRINEC Martine, OBISSIER Hélène, VINCENT Catherine, MM : BEUFILS Philippe, BERNETIERE Patrick, BOBLET Bernard, BOULAY David, BROUSSE Daniel, CAFFIER Sylvain, CALOMNE Michel, CHEMIN Daniel, CHOPIN Dominique, DUFOUR Jean-Claude, DULYS François, GAUTRET Joël, GOETZ Jean-Marie, GONSARD Alain, HEROIN Michel, JACOB Jean-Pierre, LEPAGE Alain, LYON Christian, MAUNY Jean-Pierre, PEZARD Jean, PEZARD Matthieu, RAGOIN Nathaniel, SUZANNE Guy, TESSE Jean-Claude, THIBAUT François, VANDEN ABEELE Gérard, VINCENT Philippe, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) : Mmes : CENIER Anne-Lise, CHOPIN Fabienne, DROUIN Pascale, JULLIOT-ROUSSEAU Adeline, LAGOUTTE Sabrina, MM : BASTEROT Bernard, CABARET Guillaume, CARRE Philippe, COTREUIL Sébastien, DE LEERSNYDER Jean-Marc, DROUET Mickaël, ESNAULT Dominique, FOURMY Jean-Luc, OLIVE Jean-Luc

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : CAFFIER Véronique à M. CAFFIER Sylvain, CHAUMIER Nathalie à M. TESSE Jean-Claude, DAMIRON Claire à M. CHEMIN Daniel, GISSELBRECHT Roselyne à Mme VINCENT Catherine, LIGOT Raymonde à Mme DESPIERRES Sylvie, MM : ANDRIEUX Frédéric à M. CHOPIN Dominique, BELLANGER Serge à M. HEROIN Michel, DAS NEVES PINTO João à M. BOULAY David, DELAUNAY Charles à M. BROUSSE Daniel

1/ Mme DESPIERRES Sylvie a été nommée secrétaire de séance

La séance a été publique.

2/ Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance, et demande le rajout de trois points ;
point 8/ Création d'un site internet
point 9/ Remboursement de frais au legs de La Perrière
point 10/ Représentant au centre de stockage de déchets de Colonard-Corubert.

le Conseil Municipal accepte ces rajouts et délibère de la manière suivante :

3/ VOTE DU BUDGET DE LA COMMUNE

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif de BELFORET-EN-PERCHE arrêté, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 504 828€
Dépenses et recettes d'investissement : 1 211 826€

4/ VOTE DES BUDGETS ANNEXES

VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget « assainissement – la perrière », commune déléguée de Belforet-en-Perche arrêté, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 43 809€
Dépenses et recettes d'investissement : 27 024€

VOTE DU BUDGET LES GALERIES TRANCHE 1

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget lotissement « les galeries-tranche 1 » le gue de la chaine, commune déléguée de Belforet-en-Perche arrêté, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 14 528€
Dépenses et recettes d'investissement : 14 528€

VOTE DU BUDGET LOTISSEMENT LES GALERIES TRANCHE 2

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget lotissement « les galeries-tranche 2 » le gue de la chaine, commune déléguée de Belforet-en-Perche arrêté, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 15 875€
Dépenses et recettes d'investissement : 31 750€

VOTE DU BUDGET LOTISSEMENT LES GALERIES 7 LOTS

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget lotissement « les galeries 7 » le gue de la chaine, commune déléguée de Belforet-en-Perche arrêté, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 147 514€
Dépenses et recettes d'investissement : 174 427€

VOTE DU BUDGET LOTISSEMENT BRECHES-PAILLES

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget lotissement « les brèches pailles » de Serigny, commune déléguée de Belforet-en-Perche arrêté, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 315 963€

Dépenses et recettes d'investissement : 387 667€

VOTE DU BUDGET LABORATOIRE BOULANGERIE

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget « laboratoire boulangerie » le gue de la chaine, commune déléguée de Belforet-en-Perche arrêté, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 14 780€

Dépenses et recettes d'investissement : 51 737€

5/ VOTE DES TAUX COMMUNAUX

Monsieur le Maire expose aux conseillers qu'ils doivent se prononcer pour les taux des taxes directes locales : taxe d'habitation, taxe foncière bâtie, taxe foncière non bâtie.

Monsieur le Maire propose de voter les taux cibles suivants :

TH: 10.25%

TFB: 9.61%

TFNB : 19.27%

6/ EMPRUNT

M le Maire rappelle qu'il est nécessaire de contracter un emprunt pour financer les travaux d'investissement du budget.

Après avis de Monsieur le Receveur, la somme de 350 000 euros a été fixée . La somme sera inscrite au budget primitif 2018 en investissement.

Il présente les propositions des différents organismes bancaires qui ont été contactés : Caisse d'Epargne, Crédit Agricole et Crédit Mutuel et la Banque Postale.

Après délibération, le Conseil Syndical décide à l'unanimité de retenir la proposition de financement du **Crédit Mutuel du Centre**, dont les conditions sont les suivantes :

Prêt à taux fixe

Montant : 350 000 euros

Durée : 10 ans - Périodicité : Trimestrielle

Amortissement du Prêt : échéances constantes / capital constant

Taux fixe : 1.09 %

Frais de dossier : 0.10% du montant emprunté, soit 350 euros

7/ ACHAT TRACTEUR

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet d'achat d'un tracteur

Une consultation a été lancée par M Michel HEROJIN avec trois entreprises :

ROMET – BELLEME (MASSEY FERGUSON) pour la somme de 48 000 euros

MORINEAU – BELLEME (DEUTZ FAHR) pour la somme de 40 730 euros

LHERMITE – NOCE (JOHN DEERE) 38 500 euros

Vu le rapport d'analyse des offres de la commission des finances en date du 15 mars ;
Le conseil municipal ;

* DECIDE d'attribuer le marché à : l'entreprise LHERMITE-NOCE (john DEERE)
38 500€ ht

* AUTORISE M. le Maire à signer tous document se rapportant à ce marché

* Des crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2018

8/ CREATION SITE INTERNET

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet de la création d'un site internet.
Il donne la parole à Mme OBISSIER Hélène qui présente les offres

- KOBIA Plateforme évolutive internet et mobile sur abonnement mensuel
- URBEST Outil informatique de communication avec les habitants sur abonnement mensuel
- Mme LAGACHE Site internet traditionnel non évolutif sans abonnement
- CITYBAY Plateforme évolutive internet et mobile sans abonnement mensuel

Vu le rapport d'analyse des offres de la commission des finances en date du 15 mars ;

Le conseil municipal ;

* DECIDE d'attribuer le marché à : l'entreprise CITY BAY

Cout de la plateforme 4 523€ ht

Cout de la maintenance 380€ par an

* AUTORISE M. le Maire à signer tous documents se rapportant à ce marché.

Des crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2018.

9/ REMBOURSEMENT DE FRAIS LIE AUX LEGS DE LA PERRIERE

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 20 février 2018 concernant le legs pour la commune historique de La Perrière.

Il informe , qu'à plusieurs (5), ils sont allés pour libérer la maison louée et récupérer quelques biens , afin de finir au plus vite la succession.

Il y aura d'autres déplacements pour la signature auprès du notaire

Ces dépenses vont être engagées et avancées par Monsieur le Maire

Il demande le remboursement de ces frais , à savoir :

Frais de kilomètre au taux en vigueur selon l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités kilométriques

Frais de restauration au cout réel sur justificatif d'une facture .

10/ REPRESENTANT POUR LE SUIVI DU CENTRE DE STOCKAGE DE DECHETS DE COLONARD-CORUBERT

La commission de suivi du centre de stockage de déchets exploité par la société Normande de Nettoyement de Colonard-Corubert doit renouveler sa composition et demande à la commune de Belforet-en-Perche de nommer un représentant titulaire et un représentant suppléant.

Monsieur le Maire propose sa candidature, FIOCCA Didier et Monsieur SUZANNE Guy dont les communes historiques sont limitrophes du centre et demande s'il y a d'autres candidats .

Après délibération, le conseil municipal

DECIDE de nommer :

- Didier FIOCCA , titulaire
- Guy SUZANNE, suppléant.

11/ Informations et Questions diverses :

Monsieur le Maire rappelle le passage du tour de France le 13 juillet 2018 sur la commune déléguée du Gué de la Chaine . Une réunion publique est prévue le mercredi 11 avril pour la programmation de cette journée.